



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

4 octobre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.1034

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES DE LA VILLE - EXERCICE 2010

Le 04/10/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28 Septembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean CHORRO à M. Stéphane PAOLI, M. Yannick DECARA à M. Francis TAULAN, M. Gerard DELOCHE à Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Martine FENESTRAZ à M. Maurice CHAZEAU, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Catherine SILVESTRE à M. Alexandre GALLESE, M. Victor TONIN à M. Laurent DILLINGER

Excusés sans pouvoir :

Mme Charlotte BENON

Secrétaire : Stéphane PAOLI

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction des Affaires Scolaires

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 04/10/10

RAPPORTEUR : Mme Patricia LARNAUDIE

Politique Publique : ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISÉS

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES DE LA VILLE - EXERCICE 2010 - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Direction des Affaires Scolaires a été saisie de plusieurs demandes de subventions émanant des écoles de la Ville, pour des séjours organisés durant l'année scolaire 2009/2010.

Vous trouverez, ci-dessous, le détail par école de ces demandes.

Les aides proposées dans le présent rapport correspondent aux critères d'attribution établis par la commission des subventions composée des différents partenaires éducatifs

Elles seront versées sur le compte des Coopératives Scolaires des écoles concernées.

Ecole élémentaire Célony :

- subvention de **162,75 €** pour l'organisation d'un séjour à St Julien en Champsaur du 05 au 09 octobre 2009 pour 21 élèves de la classe CE1/CE2
- subvention de **186,00 €** pour l'organisation d'un séjour à Sanary sur Mer du 17 au 21 mai 2010 pour 24 élèves de la classe de CM1
- subvention de **186,00 €** pour l'organisation d'un séjour à Sanary sur Mer du 17 au 21 mai 2010 pour 24 élèves de la classe de CM2

soit une subvention totale de : **534,75 €**

Ecole élémentaire Jean Maurel :

- subvention de **534,75 €** pour l'organisation d'un séjour à Pont du Fossé – Centre de la Poustelle du 08 au 12 mars 2010 pour 69 élèves des classes de CM2 et CM1/CM2.
- subvention de **581,25 €** pour l'organisation d'un séjour à Pont du Fossé – Centre de la Poustelle du 03 au 07 mai 2010 pour 75 élèves des classes de CP, CE1 et CE2.

soit une subvention total de : **1 116,00 €**

Ecole élémentaire Val Saint André :

- subvention de **348,75 €** pour l'organisation d'un séjour à Sausset les Pins du 03 au 07 mai 2010 pour 45 élèves des classes de CM2 et CM1/CM2.

En conséquence, je vous demande, Mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution de subventions aux coopératives scolaires des écoles énoncées dans le présent rapport ;
- **DIRE** que la dépense en résultant, soit un montant total de **1 999,50 €**, sera imputée au Budget de la Ville pour l'exercice 2010 compte budgétaire 92213 6574 1683 qui présente les disponibilités suffisantes.

2010.1034 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES DE LA VILLE - EXERCICE 2010

Présents et représentés	: 53
Présents	: 43
Abstentions	: 0
Non participation	: 1
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

M. Henri MATAS

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 08 Octobre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**